

Indeko-plus

Nouvelle classe de qualité, excellent rendement et très économique. Faible en émissions et sans solvants.



Description de produit

Domaine d'utilisation

Pour des couches de peinture de qualité supérieure sur murs et plafonds à l'intérieur. Indeko-plus possède un double pouvoir couvrant de sorte qu'une application monocouche suffit en règle générale. La peinture Indeko-plus à séchage rapide et sans odeur est spécialement adaptée pour les espaces professionnels qui doivent rapidement être peints ou rénovés pour des questions d'accès et d'utilisation.

Propriétés

Indeko-plus est particulièrement adaptée pour les hôpitaux, résidences pour personnes âgées, grands magasins, hôtels, brasseries, bureaux, écoles, jardins d'enfants, cabinets de médecins, installations publiques et résidences privées, car aucune odeur de peinture n'incommode l'utilisateur ou le résident.

- Diluable à l'eau, respectueuse de l'environnement et peu odorante
- Sans substances volatiles
- Peut être facilement retouchée
- Doublement couvrante
- Très haut degré de blancheur
- Légèrement garnissante, ne jaunit pas
- Application optimale
- Perméable à la vapeur d'eau, s_d -valeur < 0,1 m

Matériau de base

Dispersion synthétique conformément à la norme DIN 55945.

Teintes

Blanc

Indeko-plus peut être teintée avec CaparolColor Vollton- et Abtönfarben (anciennement Alpinacolor) ou AVA – Amphibolin Vollton- et Abtönfarben. Au cours de la mise à la teinte, mélanger la quantité totale nécessaire afin d'éviter des différences de teinte. A partir de 100 litres et plus d'une seule teinte en une commande, le mélange peut être réalisé en usine sur demande.

Indeko-plus peut être teintée mécaniquement avec le système ColorExpress dans toutes les teintes des nuanciers courants.

Afin d'identifier d'éventuels défauts dans les teintes, vérifier l'exactitude de la teinte avant application. Sur des surfaces adjacentes, n'utiliser que des teintes de même fabrication (charge). Selon les circonstances, les teintes brillantes et intenses peuvent présenter un faible pouvoir couvrant. Pour ces teintes, il est donc recommandé d'appliquer une teinte pastel similaire, couvrante et à base de blanc. Une deuxième couche de finition peut s'avérer nécessaire.

Degré de brillance

Mat profond (DIN EN 13 300)

Stockage

Au frais, mais à l'abri du gel.

Données techniques

Caractéristiques d'après la norme DIN EN 13 300 :

Lors de la mise à la teinte, les caractéristiques techniques peuvent varier.



Approprié conforme
Information Technique Nr. 606

- Abrasion humide: Classe 1, résistante à l'usure conformément à la norme DIN 53778
- Rapport de contraste: Pouvoir couvrant classe 1, pour une rentabilité de 8 m²/l ou 120 ml/m²
- Granulométrie maximale: Grain fin (< 100 µm)
- Densité: Env. 1,4 g/cm³

intérieur 1	intérieur 2	intérieur 3	extérieur 1	extérieur 2
+	+	-	-	-
(-) non approprié / (○) partiellement approprié / (+) approprié				

Application

Supports appropriés

Les supports doivent être secs et exempts de salissures et de substances pouvant entraîner une mauvaise adhérence. Cf. VOB, Partie C, DIN 18363, Alinéa 3.

Préparation du support

Enduits des groupes de mortier PII et PIII :

Pas de traitement préalable pour les enduits solides et normalement absorbants. Traiter les enduits poreux rugueux, pulvérulents ou absorbants avec Capatex Fix.

Enduits de plâtre et enduits prêts à l'emploi du groupe de mortier PIV :

Appliquer une couche de fond avec CapaPrim Decor. Poncer et dépoussiérer les enduits de plâtre présentant une couche de frittage et appliquer une couche de fond avec Caparol-Tiefgrund TB.

Panneaux de construction en plâtre :

Sur panneaux absorbants, appliquer une couche de fond avec Capatex Fix . ou Caparol-Tiefgrund TB. Appliquer une couche de fond avec CapaPrim Decor pour améliorer l'adhérence sur les panneaux lisses, fortement comprimés.

Panneaux de plâtre (panneaux de plâtre enrobés de carton) :

Poncer les aspérités. Renforcer les surfaces poncées et friables avec Caparol Tiefgrund TB. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Haftgrund, Capatex Fix.

Sur les panneaux contenant des substances hydrosolubles et décolorantes, appliquer une couche de fond avec Aqua Inn.

Béton :

Éliminer d'éventuels résidus de solvants, ainsi que toute substance farinante ou pulvérulente.

Béton cellulaire :

Appliquer une couche de fond avec Capaplex, diluée à l'eau dans une proportion de 1:3.

Maçonnerie en briques silico-calcaires et en briques apparentes :

Aucun traitement préalable à la mise en peinture.

Peintures bien adhérentes :

Traiter directement les peintures mates et faiblement absorbantes. Dépoussiérer les surfaces et couches de laque brillantes. Appliquer une couche de fond avec CapaPrim Decor.

Peintures mal adhérentes :

Éliminer les peintures à dispersion, laques ou enduits à base de résine synthétique mal adhérents. Appliquer une couche de fond avec CapaSil primer sur les surfaces faiblement absorbantes ou lisses. Traiter les surfaces poreuses rugueuses, pulvérulentes ou absorbantes avec Capatex Fix. Enlever mécaniquement les peintures minérales mal adhérentes et dépoussiérer les surfaces. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Tiefgrund TB.

Peintures à la colle :

Éliminer complètement la peinture par lavage à l'eau. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Tiefgrund TB.

Papier ingrain, papier-peint à relief ou décoratif, non peint :

Aucun traitement préalable à la mise en peinture.

Papiers-peints mal adhérents :

Enlever complètement le papier-peint. Éliminer les résidus de colle et de maculature par lavage. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Tiefgrund TB.

Surfaces présentant des moisissures :

Éliminer les moisissures et les mousses par nettoyage humide.

	<p>Surfaces présentant des traces de nicotine, d'humidité, de suie ou de graisse : Laver à l'eau les taches de nicotine, de suie ou de graisse à l'aide d'un détergent ménager dégraissant. Bien laisser sécher. Eliminer les auréoles d'humidité par brossage sec. Appliquer une couche de fond isolante avec Isogrund Ultra. Sur les surfaces fortement encrassées, appliquer une couche de finition avec IsoDeck Ultra.</p> <p>Petites imperfections : Préparer le support, puis réparer avec Caparol Akkordspachtel en suivant les consignes d'utilisation. Si nécessaire, appliquer une nouvelle couche de fond sur le support.</p>
Méthode d'application	<p>A la brosse, au rouleau ou par projection avec des appareils Airless.</p> <p>Procédé Airless : Angle de projection : 50° Buse : 0,018–0,021 " Pression de projection : 150-180 bar Après utilisation, nettoyer les outils à l'eau</p>
Système de couches	<p>Appliquer Indeko-plus non diluée ou diluée avec 5% d'eau max., grassement et uniformément. Sur les surfaces riches en contrastes, appliquer une couche de fond préalable, diluée avec 10 % d'eau max. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Haftgrund sur les supports d'absorption irrégulière.</p>
Consommation	<p>Env. 120 ml/m² par couche sur support lisse. Sur supports rugueux, consommation relativement plus élevée. Déterminer la consommation exacte par un essai sur le support à traiter.</p>
Conditions d'emploi	<p>Température minimale pour l'application et le séchage : Température ambiante et du support : +5 °C</p>
Séchage/Temps de séchage	<p>A + 20°C et avec 65% d'humidité relative de l'air : produit sec en surface et recouvrable après 4-6 heures. Complètement sec et résistant après env. 3 jours. En cas de température inférieure et d'humidité de l'air plus importante, ces délais s'allongent.</p>
Remarque	<p>Pour éviter des reprises, appliquer sans interruption, mouillé-dans-mouillé. Pour une application par projection Airless, bien remuer et filtrer la peinture. L'utilisation de Caparol-Tiefgrund TB à l'intérieur peut générer une odeur typique de solvants. Par conséquent, veiller à une bonne ventilation.</p> <p>Dans les espaces sensibles, utiliser AmphiSilan-Putzfestiger, peu odorant, sans solvant aromatique. Sur les teintes foncées, une action mécanique (grattage) peut mener à des taches brillantes. Pour les surfaces aux couleurs intenses exposées à des sollicitations mécaniques, nous recommandons une couche de finition supplémentaire dans la même teinte avec PremiumColor. Consulter à cet effet la fiche technique PremiumColor. Les marques des réparations sur la surface dépendent de nombreux facteurs et sont par conséquent inévitables.</p>

Conseil

Certificats allemands	<p>L'utilisation sans risque à l'intérieur a été testée par l'institut Fraunhofer Wilhelm-Klauditz (WKI) et certifiée par le sigle TÜV « testé non toxique ». Les agréments sont disponibles sur demande.</p>
Attention (réglementation en vigueur lors de l'impression)	<p>Conforme directive EU Uniquement pour l'application professionnelle</p> <p>Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau. En cas de projection, ne pas inhaler les émanations. Ne pas verser dans les canalisations, cours d'eau ou sur la terre. Informations complémentaires : voir fiche de sécurité.</p> <p>Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Peut produire une réaction allergique.</p> <p>En cas d'ingestion accidentelle, consulter le Poisoncentre 070/245 245</p>
Elimination des déchets	<p>L'emballage et le matériau selon la législation locale.</p>
Valeur limite UE de COV	<p>Pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010). La teneur en COV de ce produit est < 1 g/l.</p>
Code produit peintures et laques	<p>M-DF01</p>
Déclaration du contenu	<p>Dispersion à base d'acétate de polyvinyle, dioxyde de titane, silicate, carbonate de calcium, eau, additifs, conservateurs.</p>
Assistance technique	<p>Tous les supports existants et les techniques d'application de peinture associées ne peuvent être repris dans ce document. Si des supports ne figurant pas dans cette fiche technique doivent être traités, veuillez nous contacter ou contacter l'un de nos collaborateurs du service technique. Nous serons heureux de vous fournir des informations complémentaires.</p>

Centre Service Clients

DAW Belgium
Koeltorenlaan 2
3550 Heusden-Zolder
Belgium

Tel: +32 11 60 56 30
Fax: +32 11 52 56 07
E-mail: info@caparol.be

Information technique - Edition: 10-2015

Nos fiches techniques sont établies selon les plus récents enseignements de la technique et notre expérience. Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée quant à la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre influence, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées.
A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est annulée d'office. Veuillez vous assurer de posséder la dernière mise à jour en vérifiant sur www.caparol.be.

Indeko-plus

Peinture murale superbe, sans émissions et sans solvant, pour l'intérieur.



Description de produit

Domaine d'utilisation

Pour des couches de peinture de qualité supérieure sur murs et plafonds à l'intérieur. Indeko-plus possède un double pouvoir couvrant de sorte qu'une application monocouche suffit en règle générale. La peinture Indeko-plus à séchage rapide et sans odeur est spécialement adaptée pour les espaces professionnels qui doivent rapidement être peints ou rénovés pour des questions d'accès et d'utilisation.

Propriétés

- bonne adhérence
- respectueux de l'environnement, de faible odeur, diluable à l'eau
- perméable à la vapeur d'eau $\mu d < 0,1 m$
- légèrement garnissant, ne jaunit pas
- très haut degré de blancheur
- application facile

Matériau de base

Dispersion synthétique.

Conditionnement

1¼, 2½, 5, 10 et 12½ litres

Teintes

Blanc.

Indeko-plus peut être teinté avec le système ColorExpress dans des teintes du nuancier 3D plus et beaucoup d'autres nuanciers courants. Indeko-plus peut être teinté avec AmphiColor-Voll- und Abtönfarben. Au cours de la mise à la teinte, mélanger la quantité totale nécessaire afin d'éviter des différences de teinte. A partir de 100 litres et plus d'une seule teinte en une commande, le mélange peut être réalisé en usine sur demande. Quand Indeko-plus est mise à la teinte, elle peut contenir une quantité minimale de solvant.

Selon les circonstances, les teintes brillantes et intenses comme le rouge, l'orange et le jaune peuvent présenter un faible pouvoir couvrant. Pour ces teintes, il est donc recommandé d'appliquer une teinte de fond, couvrante basée sur le système de teintes de fond Caparol. Une deuxième couche de finition peut s'avérer nécessaire.

Degré de brillance

Mat (coforme DIN EN 13 300)

Stockage

Au frais, mais à l'abri du gel.

Données techniques

- Abrasion humide: Classe 1, résistante à l'usure conformément DIN 53778
- Rapport de contraste: Classe 1 à une consommation de 8 m²/l ou 125 ml/m²
- Granulométrie maximale: < 100 µm
- Densité: env. 1,4 g/cm³



Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- . **Identification de la substance ou de la préparation**
- . **Nom du produit** *Indeko-plus und CX Indeko*
- . **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture murale pour intérieur
- . **Producteur/fournisseur :**
CAPAROL BELGIUM bvba
KOELTORENLAAN, 2
B. 3550 HEUSDEN-ZOLDER
Tel.: 0032-11-60 56 30 Fax: 0032-11-52 56 07
- . **Renseignements en cas d'urgence :**
0032-11-60 56 30 of 0049/(0)6154/71-202 (Allemagne)

2 Composition/informations sur les composants

- . **Caractérisation chimique**
- . **Description :**
Peinture dispersion en phase aqueuse à base de résine synthétique en dispersion, charges minérales et eau, sans émission et sans solvant.
- . **Composants contribuant aux dangers:** Pas d'information

3 Identification des dangers

- . **Principaux dangers:** néant
- . **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

4 Premiers secours

- . **après contact avec la peau :**
Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant connu. Ne pas utiliser des solvants ou des diluants.
- . **après contact avec les yeux :**
Laver avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **après ingestion :**
En cas d'ingestion accidentielle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- . **Moyens d'extinction:**
Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudres, l'eau vaporisée
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
- . **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
Jet d'eau à grand débit.
- . **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Un incendie produira de la fumée. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.
- . **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
- . **Autres indications**
Produit aqueux, liquide, non inflammable tant que la part d'eau est existante.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- . **Les précautions individuelles:**
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

Nom du produit *Indeko-plus und CX Indeko*

(suite de la page 1)

- . **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
- . **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

7 Manipulation et stockage

- . **Manipulation :**
Veiller à une bonne aération des locaux pendant et après l'application.
- . **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas combustible
- . **Stockage :**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne jamais ouvrir les emballages par pression.
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- . **Indications concernant le stockage commun :**
Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Protéger contre le gel.

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **Equipement de protection individuel :**
- . **Protection respiratoire :**
Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante.
- . **Protection des mains :** Crème de protection
- . **Protection des yeux :** Lunettes de protection.

9 Propriétés physiques et chimiques

- . **Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	Divers, selon l'encre
Odeur :	caractéristique
- . **Modification d'état**

Point de fusion :	non applicable
Point d'ébullition :	100°C
- . **Point d'éclair :** non applicable

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

Nom du produit **Indeko-plus und CX Indeko**

(suite de la page 2)

- . **Auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- . **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- . **Densité à 20°C:** ca. 1,4 - 1,5 g/cm³
- . **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** entièrement miscible
- . **pH à 20°C:** ca. 8 - 8,5
- . **Viscosité :** liquide épais

10 Stabilité et réactivité

- . **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
- . **Produits de décomposition dangereux :**
Exposées à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées.

11 Informations toxicologiques

Ce produit n'a pas été proprement testé mais classifié selon la méthode conventionnelle (procédé de calcul selon décret sur produits dangereux).
Pas d'effet nuisible en cas d'utilisation adéquate.
Les pigments utilisés sont sans plomb, cadmium ou chromate, de toute façon difficilement solubles et par conséquent significativement peu toxiques.

12 Informations écologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13 Considérations relatives à l'élimination

- . **Produit :**
Ne pas mêler le produit liquide aux ordures ménagères. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- . **Recommandation :**
Séchés, les restes de matériaux peuvent être détruits comme déchets de chantier, anciennement peintures durcies ou comme ordures ménagères.
- . **Catalogue européen des déchets**
08 01 12 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
- . **Emballages non nettoyés :**
Ne recycler que les emballages vides contenant des restes adhérents. Eliminer les restes non durcis comme le produit.

14 Informations relatives au transport

- . **Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- . **Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -
- . **Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :**
- . **Classe IMDG/GGVSee:** -

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

Nom du produit *Indeko-plus und CX Indeko*

(suite de la page 3)

- . **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- . **Classe ICAO/IATA :** -

15 Informations réglementaires

- . **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- . **Phrases S :**
Conserver hors de la portée des enfants
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
En cas d'application au pistolet, ne pas respirer les brouillards.
Ne pas rejeter les résidus dans les canalisations, les égouts ou la terre.
- . **Prescriptions nationales :**
Code-produit peintures et laques en allemagne: M-DF01
- . **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 : peu polluant/Allemagne (Classification propre)
- . **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Règles de la fédération de travail - BGR 500 chapitre 2.29 Applications des revêtements de peinture (Allemagne)

16 Autres informations

Les indications ci-dessus se basent sur l'état actuel de nos connaissances et satisfont à la législation nationale et de la CEE. Une utilisation autre que celle indiquée reste sous la responsabilité de l'utilisateur. Le produit ne doit pas être utilisé sans autorisation à d'autres fins que celle indiquée paragraphe 1 .
Les indications ci-dessus décrivent les caractéristiques de sécurité de notre produit et ne présentent aucune garantie pour ses propriétés.
replaces le fiche de sécurité de: 07.02.2006
vérification en point: 1, 9, 11 und 15

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Indeko-plus

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Revêtements en phase aqueuse

Restrictions d'emploi recommandées : en cas d'utilisation adéquate - aucune

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DAW Belgium bvba/sprl
Koeltorenlaan 2
3550 Heusden-Zolder

Téléphone : +3211605630
Téléfax : +3211525607
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : info@caparol.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1 : Centre Antipoisons +32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

Étiquetage supplémentaire:

EUH208 Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conserver hors de portée des enfants. Assurer une bonne aération pendant l'application et le séchage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et en terre. Laver les outils immédiatement après utilisation avec de l'eau et du savon.

Ne pas respirer les brouillards/aérosols/brumes

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce ^[MX]	68855-54-9/3 272-489-0	Xn; R48/20	STOT RE2; H373	>= 1 - < 10

^[MX]: Cette substance est durablement figée dans la structure de ce produit et n'est pas pris en considération pour l'étiquetage.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Le secouriste doit se protéger.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
- En cas de contact avec la peau : Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau.
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.
Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Non combustible.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produit des fumées irritantes.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Information supplémentaire : Le produit lui-même ne brûle pas.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Utiliser des chaussures ou des bottes de protection avec une semelle en caoutchouc rugueuse
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour d'autres informations voir Section 8 & 13 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Mesures d'hygiène : Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
Stockage à température ambiante. Périssable en cas de congé-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

lution.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les Fiches Techniques du fabricant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glimmer	12001-26-2	VLE 8 hr	3 mg/m3	BE OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	VLE 8 hr	10 mg/m3	BE OEL
talc (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6	VLE 8 hr (alvéolaire)	2 mg/m3	BE OEL

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : 240 min
Épaisseur du gant : 0,2 mm

Remarques : Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : **Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.**
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, in-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

**former les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.**

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: pigmenté
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: env. 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: env. 23 hPa
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Densité	: 1,4800 g/cm ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: non déterminé
Propriétés explosives	: Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des agents oxydants.
Incompatible avec des acides et des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cuta- :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

née

Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit., L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Evacuer selon les prescriptions légales en vigueur. Résidus de produit liquide: Evacuer dans une déchetterie agréée pour anciennes peintures et vernis. Résidus de produit séché: Evacuer comme déchets de chantier, de démolition ou comme

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

ordures ménagères.

Emballages contaminés : Ne recycler que les emballages vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : voir section 6-8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE
< 0.1 %
< 1 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

R48/20 : Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

Texte complet pour phrase H

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Texte complet pour autres abréviations

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Information supplémentaire

Autres informations : **Selon le règlement REACH N°1907/2006EC , la communication d'un scénario d'exposition n'est pas exigée.**
Ce produit est un mélange et ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes à un taux égal ou supérieur à 0.1 %. De ce fait, aucun scénario d'exposition ni aucune évaluation de la sécurité chimique ne doit être établis.

La communication des usages n'est pas nécessaire, conformément à l'article 31(1)(a). Les substances ou mélanges enregistrés ne répondent pas aux critères de classification comme substances dangereuses conformément au règlement 1272/2008 ou 1999/45/EC.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

REACH et GHS/CLP informations

Nous appliquerons les modifications conformément aux obligations légales imposées par REACH (EG n° 1907/2006) et le décret GHS ou CLP (EG n° 1272/2008). Sur la base des renseignements de nos fournisseurs, nous mettrons régulièrement nos fiches de données de sécurité à jour. Comme d'habitude, vous serez informé sur les modifications.

En ce qui concerne REACH, nous vous informons que nous sommes utilisateur et n'effectuons aucun enregistrement nous-mêmes. Nous dépendons des renseignements de nos fournisseurs. Dès réception des renseignements, nous mettrons à jour nos fiches de données de sécurité. Cela dépend de la substance et de la limite d'enregistrement et peut se dans la période du 1.12.2010 et 01.06.2018.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus

Version 2.2

Date de révision 07.09.2015

Date d'impression 08.09.2015

La mise à jour des fiches de données de sécurité des mélanges et les préparations selon le décret GHS ou CLP doit être fait avant le 01.06.2015. Dans la limite de cette période transitoire, nous mettrons nos fiches de données de sécurité à jour dès que nous avons obtenu les renseignements suffisants de nos fournisseurs.

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Indeko-plus Basis 3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de peinture

Restrictions d'emploi recommandées : en cas d'utilisation adéquate - aucune

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DAW Belgium bvba/sprl
Koeltorenlaan 2
3550 Heusden-Zolder

Téléphone : +3211605630
Téléfax : +3211525607
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : info@caparol.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1 : Centre Antipoisons +32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

Étiquetage supplémentaire:

EUH208 Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conserver hors de portée des enfants. Assurer une bonne aération pendant l'application et le séchage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et en terre. Laver les outils immédiatement après utilisation avec de l'eau et du savon.

Ne pas respirer les brouillards/aérosols/brumes

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Remarques : Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Le secouriste doit se protéger. |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre. |
| En cas de contact avec la peau | : Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau.
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. |
| En cas de contact avec les yeux | : Enlever les lentilles de contact.
Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.
Demander conseil à un médecin. |
| En cas d'ingestion | : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Non combustible.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produit des fumées irritantes.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Le produit lui-même ne brûle pas.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Utiliser des chaussures ou des bottes de protection avec une semelle en caoutchouc rugueuse
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour d'autres informations voir Section 8 & 13 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Mesures d'hygiène : Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
Stocker à température ambiante. Périssable en cas de congélation.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les Fiches Techniques du fabricant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glimmer	12001-26-2	VLE 8 hr	3 mg/m ³	BE OEL
calcaire	1317-65-3	VLE 8 hr	10 mg/m ³	BE OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	VLE 8 hr	10 mg/m ³	BE OEL
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	14807-96-6	VLE 8 hr (alvéolaire)	2 mg/m ³	BE OEL

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : 240 min
Épaisseur du gant : 0,2 mm

Remarques : Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : **Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.**
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: pigmenté
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: env. 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: env. 23 hPa
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Densité	: 1,3300 g/cm ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: non déterminé
Propriétés explosives	: Non applicable
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des agents oxydants.
Incompatible avec des acides et des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit., L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Evacuer selon les prescriptions légales en vigueur. Résidus de produit liquide: Evacuer dans une déchetterie agréée pour anciennes peintures et vernis. Résidus de produit séché: Evacuer comme déchets de chantier, de démolition ou comme ordures ménagères.

Emballages contaminés : Ne recycler que les emballages vides.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : voir section 6-8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE
< 0.1 %
< 1 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Information supplémentaire

Autres informations : **Selon le règlement REACH N°1907/2006EC , la communication d'un scénario d'exposition n'est pas exigée.**
Ce produit est un mélange et ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes à un taux égal ou supérieur à 0.1 %. De ce fait, aucun scénario d'exposition ni aucune évaluation de la sécurité chimique ne doit être établis.

La communication des usages n'est pas nécessaire, conformément à l'article 31(1)(a). Les substances ou mélanges en-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 3

Version 2.1

Date de révision 04.09.2015

Date d'impression 07.09.2015

registrées ne répondent pas aux critères de classification comme substances dangereuses conformément au règlement 1272/2008 ou 1999/45/EC.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

REACH et GHS/CLP informations

Nous appliquerons les modifications conformément aux obligations légales imposées par REACH (EG n° 1907/2006) et le décret GHS ou CLP (EG n° 1272/2008). Sur la base des renseignements de nos fournisseurs, nous mettrons régulièrement nos fiches de données de sécurité à jour. Comme d'habitude, vous serez informé sur les modifications.

En ce qui concerne REACH, nous vous informons que nous sommes utilisateur et n'effectuons aucun enregistrement nous-mêmes. Nous dépendons des renseignements de nos fournisseurs. Dès réception des renseignements, nous mettrons à jour nos fiches de données de sécurité. Cela dépend de la substance et de la limite d'enregistrement et peut se dans la période du 1.12.2010 et 01.06.2018.

La mise à jour des fiches de données de sécurité des mélanges et les préparations selon le décret GHS ou CLP doit être fait avant le 01.06.2015. Dans la limite de cette période transitoire, nous mettrons nos fiches de données de sécurité à jour dès que nous avons obtenu les renseignements suffisants de nos fournisseurs.

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Indeko-plus Basis 2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de peinture

Restrictions d'emploi recommandées : en cas d'utilisation adéquate - aucune

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DAW Belgium bvba/sprl
Koeltorenlaan 2
3550 Heusden-Zolder

Téléphone : +3211605630
Téléfax : +3211525607
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : info@caparol.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1 : Centre Antipoisons +32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

Étiquetage supplémentaire:

EUH208 Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conserver hors de portée des enfants. Assurer une bonne aération pendant l'application et le séchage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et en terre. Laver les outils immédiatement après utilisation avec de l'eau et du savon.

Ne pas respirer les brouillards/aérosols/brumes

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Remarques : Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux | : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Le secouriste doit se protéger. |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre. |
| En cas de contact avec la peau | : Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau.
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. |
| En cas de contact avec les yeux | : Enlever les lentilles de contact.
Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.
Demander conseil à un médecin. |
| En cas d'ingestion | : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Non combustible.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produit des fumées irritantes.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Le produit lui-même ne brûle pas.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Utiliser des chaussures ou des bottes de protection avec une semelle en caoutchouc rugueuse
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour d'autres informations voir Section 8 & 13 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Mesures d'hygiène : Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
Stocker à température ambiante. Périssable en cas de congélation.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les Fiches Techniques du fabricant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glimmer	12001-26-2	VLE 8 hr	3 mg/m ³	BE OEL
calcaire	1317-65-3	VLE 8 hr	10 mg/m ³	BE OEL
kaolin	1332-58-7	VLE 8 hr (alvéolaire)	2 mg/m ³	BE OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	VLE 8 hr	10 mg/m ³	BE OEL
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	14807-96-6	VLE 8 hr (alvéolaire)	2 mg/m ³	BE OEL

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : 240 min
Épaisseur du gant : 0,2 mm

Remarques : Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : **Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.**
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: pigmenté
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: env. 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: env. 23 hPa
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Densité	: 1,4200 g/cm ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: non déterminé
Propriétés explosives	: Non applicable
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des agents oxydants.
Incompatible avec des acides et des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit., L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Evacuer selon les prescriptions légales en vigueur. Résidus de produit liquide: Evacuer dans une déchetterie agréée pour anciennes peintures et vernis. Résidus de produit séché: Evacuer comme déchets de chantier, de démolition ou comme ordures ménagères.

Emballages contaminés : Ne recycler que les emballages vides.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : voir section 6-8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE
< 0.1 %
< 1 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Information supplémentaire

Autres informations : **Selon le règlement REACH N°1907/2006EC , la communication d'un scénario d'exposition n'est pas exigée.**
Ce produit est un mélange et ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes à un taux égal ou supérieur à 0.1 %. De ce fait, aucun scénario d'exposition ni aucune évaluation de la sécurité chimique ne doit être établis.

La communication des usages n'est pas nécessaire, conformément à l'article 31(1)(a). Les substances ou mélanges en-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) 2015/830

Indeko-plus Basis 2

Version 3.1

Date de révision 17.09.2015

Date d'impression 18.09.2015

registrées ne répondent pas aux critères de classification comme substances dangereuses conformément au règlement 1272/2008 ou 1999/45/EC.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

REACH et GHS/CLP informations

Nous appliquerons les modifications conformément aux obligations légales imposées par REACH (EG n° 1907/2006) et le décret GHS ou CLP (EG n° 1272/2008). Sur la base des renseignements de nos fournisseurs, nous mettrons régulièrement nos fiches de données de sécurité à jour. Comme d'habitude, vous serez informé sur les modifications.

En ce qui concerne REACH, nous vous informons que nous sommes utilisateur et n'effectuons aucun enregistrement nous-mêmes. Nous dépendons des renseignements de nos fournisseurs. Dès réception des renseignements, nous mettrons à jour nos fiches de données de sécurité. Cela dépend de la substance et de la limite d'enregistrement et peut se dans la période du 1.12.2010 et 01.06.2018.

La mise à jour des fiches de données de sécurité des mélanges et les préparations selon le décret GHS ou CLP doit être fait avant le 01.06.2015. Dans la limite de cette période transitoire, nous mettrons nos fiches de données de sécurité à jour dès que nous avons obtenu les renseignements suffisants de nos fournisseurs.

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Indeko-plus Basis 1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Revêtements en phase aqueuse

Restrictions d'emploi recommandées : en cas d'utilisation adéquate - aucune

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DAW Belgium bvba/sprl
Koeltorenlaan 2
3550 Heusden-Zolder

Téléphone : +3211605630
Téléfax : +3211525607
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : info@caparol.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1 : Centre Antipoisons +32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

Étiquetage supplémentaire:

EUH208 Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conserver hors de portée des enfants. Assurer une bonne aération pendant l'application et le séchage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et en terre. Laver les outils immédiatement après utilisation avec de l'eau et du savon.

Ne pas respirer les brouillards/aérosols/brumes

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium du commerce ^[MX]	68855-54-9/3 272-489-0	Xn; R48/20	STOT RE2; H373	>= 1 - < 10

^{MX}: Cette substance est durablement figée dans la structure de ce produit et n'est pas pris en considération pour l'étiquetage.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la peau : Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.
Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Non combustible.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produit des fumées irritantes.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Le produit lui-même ne brûle pas.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Utiliser des chaussures ou des bottes de protection avec une semelle en caoutchouc rugueuse
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour d'autres informations voir Section 8 & 13 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Mesures d'hygiène : Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
Stockage à température ambiante. Périssable en cas de congélation.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les Fiches Techniques du fabricant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glimmer	12001-26-2	VLE 8 hr	3 mg/m ³	BE OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	VLE 8 hr	10 mg/m ³	BE OEL
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	14807-96-6	VLE 8 hr (alvéolaire)	2 mg/m ³	BE OEL

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : 240 min
Épaisseur du gant : 0,2 mm

Remarques : Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : **Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.**
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: blanc
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: 8,5
Point/intervalle de fusion	: Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: env. 23 hPa
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Densité	: 1,4500 g/cm ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: non déterminé
Propriétés explosives	: Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des agents oxydants.
Incompatible avec des acides et des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit., L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Evacuer selon les prescriptions légales en vigueur. Résidus de produit liquide: Evacuer dans une déchetterie agréée pour anciennes peintures et vernis. Résidus de produit séché: Evacuer comme déchets de chantier, de démolition ou

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

comme ordures ménagères.

Emballages contaminés : Ne recycler que les emballages vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : voir section 6-8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composés organiques volatils : Directive 2004/42/CE
< 0.1 %
< 1 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

R48/20 : Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

Texte complet pour phrase H

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Texte complet pour autres abréviations

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Information supplémentaire

Autres informations : **Selon le règlement REACH N°1907/2006EC , la communication d'un scénario d'exposition n'est pas exigée.**
Ce produit est un mélange et ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes à un taux égal ou supérieur à 0.1 %. De ce fait, aucun scénario d'exposition ni aucune évaluation de la sécurité chimique ne doit être établis.

La communication des usages n'est pas nécessaire, conformément à l'article 31(1)(a). Les substances ou mélanges enregistrées ne répondent pas aux critères de classification comme substances dangereuses conformément au règlement 1272/2008 ou 1999/45/EC.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

REACH et GHS/CLP informations

Nous appliquerons les modifications conformément aux obligations légales imposées par REACH (EG n° 1907/2006) et le décret GHS ou CLP (EG n° 1272/2008). Sur la base des renseignements de nos fournisseurs, nous mettrons régulièrement nos fiches de données de sécurité à jour. Comme d'habitude, vous serez informé sur les modifications.

En ce qui concerne REACH, nous vous informons que nous sommes utilisateur et n'effectuons aucun enregistrement nous-mêmes. Nous dépendons des renseignements de nos fournisseurs. Dès réception des renseignements, nous mettrons à jour nos fiches de données de sécurité. Cela dépend de la substance et de la limite d'enregistrement et peut se dans la période du 1.12.2010 et 01.06.2018.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, (CE) No. 453/2010

Indeko-plus Basis 1

Version 2.1

Date de révision 31.08.2015

Date d'impression 03.09.2015

La mise à jour des fiches de données de sécurité des mélanges et les préparations selon le décret GHS ou CLP doit être fait avant le 01.06.2015. Dans la limite de cette période transitoire, nous mettrons nos fiches de données de sécurité à jour dès que nous avons obtenu les renseignements suffisants de nos fournisseurs.

Approprié conforme
Information Technique Nr. 606

intérieur 1	intérieur 2	intérieur 3	extérieur 1	extérieur 2
+	+	-	-	-
(-) impropre / (○) partiellement approprié / (+) approprié				

Application

Supports appropriés

Les supports doivent être secs et exempts de salissures et de substances pouvant entraîner une mauvaise adhérence.

Préparation du support

Enduits des groupes de mortier PII et PIII :

Pas de traitement préalable pour les enduits solides et normalement absorbants. Traiter les enduits poreux rugueux, pulvérulents ou absorbants avec Capatex Fix.

Enduits de plâtre et enduits prêts à l'emploi du groupe de mortier PIV :

Appliquer une couche de fond avec CapaPrim Decor. Poncer et dépolir les enduits de plâtre présentant une couche de frittage et appliquer une couche de fond avec Caparol-Tiefgrund TB.

Panneaux de construction en plâtre :

Sur panneaux absorbants, appliquer une couche de fond avec Capatex Fix . ou Caparol-Tiefgrund TB. Appliquer une couche de fond avec CapaPrim Decor pour améliorer l'adhérence sur les panneaux lisses, fortement comprimés.

Panneaux de plâtre (panneaux de plâtre enrobés de carton) :

Poncer les aspérités. Renforcer les surfaces poncées et friables avec Caparol Tiefgrund TB. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Haftgrund, Capatex Fix.

Sur les panneaux contenant des substances hydrosolubles et décolorantes, appliquer une couche de fond avec Aqua Inn.

Béton :

Éliminer d'éventuels résidus de solvants, ainsi que toute substance farinante ou pulvérulente.

Béton cellulaire :

Appliquer une couche de fond avec Capaplex, diluée à l'eau dans une proportion de 1:3.

Maçonnerie en briques silico-calcaires et en briques apparentes :

Aucun traitement préalable à la mise en peinture.

Peintures bien adhérentes :

Traiter directement les peintures mates et faiblement absorbantes. Dépolir les surfaces et couches de laque brillantes. Appliquer une couche de fond avec CapaPrim Decor.

Peintures mal adhérentes :

Éliminer les peintures à dispersion, laques ou enduits à base de résine synthétique mal adhérents. Appliquer une couche de fond avec CapaSil primer sur les surfaces faiblement absorbantes ou lisses. Traiter les surfaces poreuses rugueuses, pulvérulentes ou absorbantes avec Capatex Fix. Enlever mécaniquement les peintures minérales mal adhérentes et dépolir les surfaces. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Tiefgrund TB.

Peintures à la colle :

Éliminer complètement la peinture par lavage à l'eau. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Tiefgrund TB.

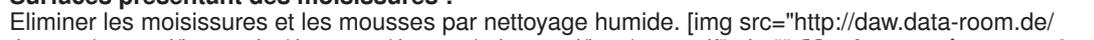
Papier ingrain, papier-peint à relief ou décoratif, non peint :

Aucun traitement préalable à la mise en peinture.

Papiers-peints mal adhérents :

Enlever complètement le papier-peint. Éliminer les résidus de colle et de maculature par lavage. Appliquer une couche de fond avec Caparol-Tiefgrund TB.

Surfaces présentant des moisissures :

Éliminer les moisissures et les mousses par nettoyage humide.  **Surfaces présentant des traces de nicotine, d'humidité, de suie ou de graisse :**

Laver à l'eau les taches de nicotine, de suie ou de graisse à l'aide d'un détergent ménager dégraissant. Bien laisser sécher. Éliminer les auréoles d'humidité par brossage sec. Appliquer une couche de fond isolante avec Isogrund Ultra. Sur les surfaces fortement encrassées, appliquer une couche de finition avec IsoDeck Ultra.

Petites imperfections :

Préparer le support, puis réparer avec Caparol Akkordspachtel en suivant les consignes d'utilisation. Si nécessaire, appliquer une nouvelle couche de fond sur le support.

Méthode d'application	A la brosse, au rouleau ou par projection avec des appareils Airless. A l'airless angle de projection: 50° gicleur: 0,018-0,021" pression: 150-180 bar
Système de couches	Appliquer Indeko-plus non diluée ou diluée avec 5% d'eau max., grassement et uniformément. Sur les surfaces riches en contrastes, appliquer une couche de fond préalable, diluée avec 10 % d'eau max. Appliquer une couche de fond avec CapaSil Primer sur les supports d'absorption irrégulière.
Consommation	env. 125 ml/m ² par couche sur support lisse. Sur supports rugueux, consommation relativement plus élevée. Déterminer la consommation exacte par un essai sur le support à traiter.
Conditions d'emploi	Température ambiante et du support: 5 °C.
Séchage/Temps de séchage	A + 20°C et avec 65% d'humidité relative de l'air : produit sec en surface et recouvrable après 4-6 heures. Complètement sec et résistant après env. 3 jours. En cas de température inférieure et d'humidité de l'air plus importante, ces délais s'allongent.
Outils	Nettoyer les outils immédiatement après l'emploi à l'eau.
Remarque	Pour éviter des reprises, appliquer sans interruption, mouillé-dans-mouillé. Pour une application par projection Airless, bien remuer et filtrer la peinture. L'utilisation de Caparol-Tiefgrund TB à l'intérieur peut générer une odeur typique de solvants. Par conséquent, veiller à une bonne ventilation. Dans les espaces sensibles, utiliser AmphiSilan-Putzfestiger, peu odorant, sans solvant aromatique. Sur les teintes foncées, une action mécanique (grattage) peut mener à des taches brillantes. Pour les surfaces aux couleurs intenses exposées à des sollicitations mécaniques, nous recommandons une couche de finition supplémentaire dans la même teinte avec PremiumColor. Consulter à cet effet la fiche technique PremiumColor. Les marques des réparations sur la surface dépendent de nombreux facteurs et sont par conséquent inévitables.

Conseil

Indications de danger / Conseils de sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)	Conforme directive EU Uniquement pour l'application professionnelle Garder hors de portée des enfants. Pendant la phase d'application et de séchage bien aérer. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de contact avec les yeux, ou la peau rincer immédiatement et abondamment avec l'eau et consulter un médecin. Eviter toute contamination du milieu ambiant. Nettoyer les outils immédiatement après l'emploi à l'eau savonneuse. Ne pas respirer les brumes et les aérosols. Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Peut produire une réaction allergique. En cas d'ingestion accidentelle, consulter le Poisoncentre 070/245 245.
Elimination des déchets	Le matériau et l'emballage selon la législation locale.
Valeur limite UE de COV	Pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010). La teneur en COV de ce produit est < 1 g/l.
Code produit peintures et laques	M-DF01
Déclaration du contenu	Résine à base d'acétate de polyéthylènevinyle, dioxyde de titane, silicate, carbonate de calcium, eau, additifs, conservateurs (methylisothiazolinon, benzisothiazolinon).
Centre Service Clients	DAW Belgium Koeltorenlaan 2 3550 Heusden-Zolder Belgium Tel: +32 11 60 56 30 Fax: +32 11 52 56 07 E-mail: info@caparol.be

Information technique - Edition: 10-2015

Nos fiches techniques sont établies selon les plus récents enseignements de la technique et notre expérience. Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée quant à la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre influence, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées.
A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est annulée d'office. Veuillez vous assurer de posséder la dernière mise à jour en vérifiant sur www.caparol.be.